

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

**Pour l'égalité Privé/Public
Il faut abroger la loi Balladur de 93**

- Social - Printemps 2003 -

Date de mise en ligne : lundi 5 mai 2003

Démocratie & Socialisme

CGT Haute Garonne

Retraite

Pour l'égalité Privé/Public

Il faut abroger la loi Balladur de 93

JOURNEE D'ACTION du 13 MAI 2003

" La loi Balladur de 93, c'est quoi ?

Cette loi a modifié pour les salariés du privé :

o Les conditions d'accès à la retraite : passage de 37,5 annuités à 40.

o Le calcul des pensions et leur mode de revalorisation :

§ Calcul sur la base des 25 meilleures années au lieu des 10.

§ Revalorisation des pensions en fonction de l'évolution des prix et non plus des salaires.

Dès aujourd'hui, les retraités du privé subissent une perte de 20 % sur leur pension.

" Ce que proposent le gouvernement et le Medef :

Le gouvernement pour l'instant ne veut pas revenir sur cette loi et programme donc une dégradation des retraites dans le privé comme dans le public.

La proposition du gouvernement du passage de 37,5 à 40 annuités pour les salariés du public ne règle pas le problème du financement des retraites en général et va entériner une baisse des pensions dans le privé et dans le public.

Le Medef (patronat) est d'accord avec la proposition du gouvernement et propose même de passer tout le monde à 41 ou 42 annuités.

" Ce que propose la CGT :

Demain, avec 50 % de retraités en plus il faut consacrer environ 6 à 8 % des richesses nationales (PIB) pour faire face à cette évolution et garantir un haut niveau de retraite. Ce n'est pas insurmontable, c'est ce qui s'est produit lors des 40 dernières années en France. La productivité des entreprises ayant doublé en 10 ans, les richesses existent.

La CGT se prononce pour un repère collectif autour de la retraite à 60 ans avec des pensions égales à 75 % des meilleures rémunérations d'activité et indexées sur les salaires.

Le seul retour de tous les salariés à 37,5 années de cotisations ne peut suffire à garantir ce droit à la retraite à 60 ans (1 salarié sur 2 commence à travailler à partir de 25 ans et plus).

" Il faut assurer l'égalité en s'attaquant aux disparités entre salariés.

Garantir l'égalité ne suppose pas une uniformisation des régimes ni même des règles. Il faut qu'à une même cotisation corresponde une retraite de niveau comparable. La base d'une carrière de 37,5 ans doit continuer à prévaloir.

La validation de périodes d'études, d'apprentissage, de recherche d'un premier emploi doit être assurée aux jeunes rentrés tardivement dans un emploi stable. La situation des femmes cantonnées dans des emplois à temps partiel, doit être réexaminée.

Pas d'égalité face à la retraite tant que perdurent les inégalités d'espérance de vie : les salariés ayant accompli des carrières longues doivent pouvoir partir avant 60 ans ; ceux qui exercent des travaux pénibles doivent pouvoir le faire à 55 ans.

o **Il faut assurer le financement de ces mesures. La CGT fait trois propositions essentielles :**

§ D'abord s'engager dans une politique de créations d'emplois et de résorption de la précarité et pour cela il faut donner plus de droits aux salariés dans les entreprises afin notamment de stopper les licenciements boursiers.

§ Il faut modifier la cotisation patronale afin que celle-ci soit calculée sur la valeur ajoutée des entreprises et non pas le nombre de salariés (cela favoriserait la création d'emplois, les artisans et les petits patrons sont très intéressés par notre proposition).

§ Les salariés consacrent 16,5 % de leur salaire en cotisation retraite et sécu, les revenus boursiers seulement 3 %. Nous proposons de faire cotiser les revenus boursiers au même niveau que les salariés.

La CGT est disponible pour débattre de ces questions avec les salariés là où ils le souhaitent afin que se construise, s'enracine et s'élargisse la mobilisation.

Déjà de nombreux secteurs sont en lutte en HAUTE GARONNE.

Après le 1er Février, 3 Avril, 1er Mai, Le 13 Mai ELARGISSONS LA MOBILISATION. DECIDONS D'ARRETS DE TRAVAIL.

A TOULOUSE LE 13 MAI

MANIFESTATION UNITAIRE:CGT-CFDT-FO-CFTC-CGC-FSU-GROUPEdes10-UNSA

TOUS ENSEMBLE à 10h30

EN BAS DES ALLEES JEAN JAURES

TOULOUSE LE 5 /05/ 2003